

Le Communiqué du Conseil des ministres du 27 septembre 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 27 septembre 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat présente, à nouveau, les condoléances de la Nation, à la Oumah islamique, à la Famille de Seydi El Hadji Malick SY, suite au rappel à Dieu, le 22 septembre 2017, du Khalife général des Tidianes, Serigne Abdoul Aziz SY Al Amine. Il adresse, également, ses meilleurs vœux de santé et de succès, au nouveau Khalife général Serigne Babacar SY Mansour, et lui renouvelle le soutien permanent de l'Etat.

Saisissant la commémoration du 15ème anniversaire du naufrage du Bateau le Joola, le Président de la République, après avoir rendu hommage à tous les rescapés et victimes de ce douloureux accident, demande au Gouvernement de poursuivre, sans relâche, l'accompagnement psychosocial approprié des pupilles de la Nation et des personnes concernées, et de hâter la réalisation concertée, à Ziguinchor, du projet de Mémorial des Victimes du Bateau le Joola, de même que le processus de désenclavement intégral de la Casamance.

Par ailleurs, appréciant les performances économiques et budgétaires réalisées, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à veiller davantage à l'accélération des réformes structurelles visant le développement des PME/PMI, l'accroissement significatif des investissements productifs, l'amélioration de la mobilisation des ressources internes, et la maîtrise stratégique de la fiscalité intérieure.

Abordant le déroulement de la campagne agricole, le Président de la République invite le Gouvernement à veiller à l'encadrement soutenu des producteurs, au suivi permanent de l'évolution de la pluviométrie, des cultures et de la situation phytosanitaire. A cet égard, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement la nécessité d'assurer, dans les meilleurs délais, la fixation des prix au producteur, pour les différentes spéculations, et de déployer un plan spécial de commercialisation du riz local, pour asseoir la transformation de notre production agricole, ainsi que la consolidation durable de notre sécurité alimentaire.

Rappelant, par ailleurs, l'importance primordiale qu'il accorde à l'éducation, à la formation, à la recherche et à l'innovation dans le cadre du PSE, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'assurer, sur l'ensemble du territoire national, le bon déroulement de la rentrée scolaire et universitaire 2017- 2018, en veillant à l'amélioration continue du cadre de vie des écoles et universités, de même qu'à l'adaptation progressive des dispositifs d'enseignement aux outils numériques modernes.

En outre, le Président de la République invite le Gouvernement à accélérer l'exécution des travaux relatifs aux nouvelles infrastructures scolaires et universitaires, et à poursuivre le dialogue social, dans le respect des engagements souscrits avec les syndicats d'enseignants, afin d'asseoir un système éducatif globalement performant, à la hauteur de notre ambition d'émergence.

Enfin, le Chef de l'Etat engage le Gouvernement à bien préparer l'organisation, à Dakar, en février 2018, de la troisième Conférence internationale de Reconstitution du fonds du Partenariat Mondial pour l'Education, parrainé par le Sénégal et la France.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, le suivi de la coopération et des partenariats, en informant le Conseil de sa participation, du 18 au 21 septembre 2017, à New York, à la 72ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Premier Ministre, après avoir félicité le Chef de l'Etat pour son brillant discours à la tribune des Nations Unies, a axé sa communication sur les stratégies de développement de l'emploi, aujourd'hui érigé au rang de priorité majeure de nos politiques de croissance.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale, et des conclusions de la récente mission du Fonds Monétaire International.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Ibrahima GUEYE, administrateur civil principal, précédemment conseiller technique au ministère de l'intérieur et de la sécurité publique, est nommé secrétaire général du ministère des Mines et de la Géologie ;
- Monsieur Bassirou Samba NIASSE, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, est nommé Secrétaire général du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, en remplacement de Monsieur Cheikh Tidiane DIOP, appelé à d'autres fonctions ;
- Dr Bocar Mamadou DAFF, Médecin de Santé publique, Economiste de la Santé, est nommé Directeur Général de l'Agence de la Couverture Maladie universelle, poste vacant.
- Monsieur El Hadji Mamadou DIAO, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, est nommé Directeur des Services fiscaux, à la Direction générale des Impôts et Domaines ;
- Monsieur Amadou Abdoulaye BADIANE, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, est nommé Directeur de la Législation et de la Coopération internationale, à la Direction générale des Impôts et Domaines ;

- Monsieur Mor Diarra DIOP, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, est nommé Directeur du Contrôle interne, à la Direction générale des Impôts et Domaines ;
- Monsieur Abdoul Aziz GUEYE, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, est nommé Directeur du Renseignement et des Stratégies de Contrôle fiscal, à la Direction générale des Impôts et Domaines ;
- Madame Ndéye Aïssatou NDAO, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, est nommée Directeur des Systèmes d'Information, à la Direction générale des Impôts et Domaines ;
- Monsieur Mohamed Ben Ousmane BA, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, est nommé Directeur des Moyennes Entreprises, à la Direction générale des Impôts et Domaines ;
- Monsieur Adama Mamadou SALL, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, est nommé Directeur des Grandes Entreprises, à la Direction générale des Impôts et Domaines ;
- Monsieur Dame FALL, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, est nommé Coordonnateur de la Direction générale des Impôts et Domaines, en remplacement de Monsieur Bassirou Samba NIASSE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Saliou SOW, Matricule de solde 511 991/D, titulaire d'un Master en Finances et Gestion publique, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement, au ministère de la Justice, en remplacement de Monsieur Ibrahima NDIAYE ;
- Monsieur Ababacar MBAYE, Professeur de Sciences Physiques, titulaire d'un Doctorat en Sciences de l'Environnement, est nommé Directeur de l'Assainissement, en remplacement de Monsieur Arouna TRAORE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Harouna Kalidou GAYE, Ingénieur du génie rural, est nommé Directeur de l'Hydraulique, en remplacement de Monsieur Moustaph SANE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Serigne Cheikh KASSE, professeur en fabrication mécanique, titulaire d'un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement technique et professionnel, est nommé Directeur du Centre national de Formation des Maîtres d'Enseignement technique et professionnel de Kaffrine, en remplacement de Monsieur Masséne SARR, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Cheikh Tidiane DIOUF, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale des Eco-villages.

Le Secrétaire général du Gouvernement, Porte-parole